

TERMES DE REFERENCE

Consultation pour la collecte, la compilation et la mise à jours de la base des données des comptes nationaux des pays membres régionaux

I. Contexte et justification

La contribution de la Banque Africaine de Développement (BAD) à la promotion des marchés financiers en Afrique s'est fondée sur une approche progressive en privilégiant l'aspect « mobilisation » plutôt que la « création » de l'épargne, estimant qu'à un moment donnée la principale contrainte liée à la capacité des pays africains à financer des projets importants n'était pas le taux d'épargne en lui-même, mais la capacité du système financier à mettre en commun et à allouer les ressources financières disponibles. Dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur des marchés financiers en Afrique, la BAD a créé en 2008 l'Initiative des Marchés Financiers Africains (AFMI). Cette initiative visait à contribuer au développement des marchés obligataires nationaux en Afrique à travers la mise en place d'une base d'information statistique sur les marchés financiers africains et l'instauration du Fonds obligataire africain.

Fin 2014, une collaboration entre la BAD (via l'Initiative AFMI) et Bloomberg a été annoncée pour lancer une famille d'indices obligataires africains constituée d'indices souverains en monnaie locale. Le lancement de ces indices visait à favoriser le financement sur les marchés de capitaux domestiques, indispensables au développement économique des pays africains. Deux ans plus tard, la BAD et l'Association des bourses africaines (ASEA) ont signé un protocole d'accord d'une durée de cinq ans. L'objet était d'unir leurs forces et d'harmoniser leurs stratégies respectives afin de mobiliser davantage de fonds pour financer la croissance économique des pays africains. Ce protocole d'accord esquissait le cadre de collaboration qui allait unir la BAD, première institution financière internationale de développement dévolue à l'Afrique, et l'ASEA, première association des bourses africaines, pour faire émerger des marchés financiers africains plus actifs et mieux connectés entre eux.

En 2017, une nouvelle initiative conjointe de la Banque africaine de développement (BAD), de l'agence britannique pour le développement du secteur financier en Afrique (FSD Africa), du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement du Gouvernement Fédéral Allemand (BMZ, mise en œuvre par la GIZ) et du Partenariat « Making Finance Work for Africa » (MFW4A) a été lancée. Cette initiative pour les Financements à Long Terme pour l'Afrique (LTF) avait pour objectif de mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès au financement à longue échéance et l'élaboration de stratégies nationales pour l'inclusion financière, en mettant en avant le rôle traditionnel de la finance dans l'allocation optimale de ressources limitées. L'initiative LTF entend recentrer les réflexions sur cette question à travers la collecte de données et l'élaboration d'un « Tableau de bord du FLT » permettant de mesurer la performance de différents pays en matière d'offre de financement à long terme ; et la mise en œuvre, à travers le continent, de diagnostic pays visant à identifier les obstacles et solutions spécifiques à une plus grande offre de sources de financement à long terme.

II. Objectifs de la consultation

Les objectifs de la consultation sont :

- i. L'amélioration de la disponibilité, la pertinence et la qualité des données relatives aux marchés financiers domestiques africains et la coordination avec d'autres plateformes de données similaires.

- ii. A travers la mise en place d'une plateforme minimale intégrée de données et indicateurs statistiques, il est question de favoriser une synergie de réflexions, de « savoir » et de « connaissance » sur les perspectives de développement des marchés financiers en Afrique.

III. Activités à réaliser

Pour cette mission, le consultant devra notamment conduire les activités suivantes :

- i. Effectuer un état des lieux sur les travaux réalisés en matière d'information statistique existante ainsi que la façon dont elle est actuellement stockée et gérée. Ce travail est nécessaire pour la constitution d'un corps d'une nouvelle plateforme ou couche de données relative à la situation des marchés financiers en Afrique, rapidement mobilisable pour les opérations ultérieures ;
- ii. Revisiter la structure de la base de données actuelle et proposer une configuration coordonnée avec d'autres plateformes de données de la Banque. Une extension de la couverture à des problématiques d'intérêt, comme celle des statistiques de la dette publique et privée, est particulièrement recommandée ;
- iii. Collecter (directement ou indirectement auprès de sources secondaires), réconcilier, normaliser les données et les indicateurs afin de préparer une configuration opérationnelle de la plateforme de données. Ceci suppose une mise à jour des séries de données relatives au secteur financier (avec les précautions d'usage en matière de traitement statistique pour garantir la qualité des données : contrôle, vérification et confrontation, validation), pour couvrir un historique relativement large et les données les plus récentes.
- iv. Préparation des différentes routines de maintenance et de traitements statistiques éventuels sous-jacents, ainsi que les exigences relatives à la chaîne de diffusion et de publication. ;
- v. Analyser les données et mettre à la disposition des départements de statistiques (ESTA) les synthèses chiffrées et conclusions d'analyse sous forme de bulletins succincts sur le secteur financier en Afrique. En particulier, préparer des fiches synoptiques sous forme de profil pays à mettre en ligne et présenter les données d'une manière synthétique et compréhensible aux utilisateurs sous forme de tableaux de bord ;
- vi. Gérer et maintenir la plateforme sur le secteur financier et assurer sa diffusion en ligne à travers les outils de dissémination de la Banque.

IV. Resultats attendus

- 1) La Base des données AFMI est mise à jour avec les données allant jusqu'à juin 2022 ;
- 2) Le Data Portal AFMI est actualisé et activé sur l'AIH (African Information Highway) ;
- 3) Les fiches synoptiques sous forme de profil pays où les données sont présentées sous forme de tableaux de bord sont mis en ligne ;
- 4) Au moins un brief analysant l'état des marchés de la dette publique intérieur en Afrique est rédigé ;

V. Durée de la consultation

Ce travail doit être réalisé dans un délai de 4 mois à compter du 11 Avril 2022.

VI. Profil et recrutement du consultant

- 1) Le consultant doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau ingénieur au minimum, de préférence en statistique économique ou dans un domaine connexe ;
- 2) Avoir une expérience avérée d'au moins 5 ans dans la collecte le traitement et l'analyse de données sur le secteur financier et la dette publique intérieur en Afrique ;
- 3) Avoir des compétences avérées dans la gestion des bases de données et la diffusion de données économiques et financières.
- 4) Avoir la capacité de communiquer en anglais et en français ;